

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 6 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (17 500 euros) à 5 associations pour le financement de 5 projets dans les quartiers populaires du 13^e arrondissement (1ère enveloppe)

Exposés des motifs

Mesdames, Messieurs,

Le Contrat de Ville parisien pour la période 2015-2020, voté par le Conseil de Paris du 16 mars 2015, a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2023.

Un nouveau contrat de ville est en cours d'élaboration avec l'État et les partenaires de la politique la ville (la Caf de Paris, la Banque des Territoires, les bailleurs sociaux, l'Académie de Paris, l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France, la Préfecture de Police, le Parquet de Paris, France Travail Paris, la Mission locale de Paris et l'EPEC). Ce contrat devrait être finalisé en mars 2024 pour un passage au Conseil de Paris de mai 2024.

Pour l'heure, le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023, venant modifier la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains, fixe la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris (QPV) à compter du 1er janvier 2024.

L'enjeu de ce nouveau contrat parisien pour la Ville et ses partenaires sera de mettre en œuvre et de soutenir des actions concourant à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers populaires et de réduire les inégalités territoriales.

Chaque année, un appel à projets commun est lancé pour soutenir les actions associatives participant à la réalisation des objectifs du Contrat de Ville. En 2023, plus de 5 millions d'euros des différentes directions de la Ville ont été votés pour soutenir près de 1200 projets associatifs dans les quartiers populaires. Afin de continuer le soutien de ces actions, nous vous proposons de voter une première enveloppe de financement à hauteur de 17500 euros pour la réalisation de 5 projets prioritaires. Ces projets permettront de mettre œuvre des interventions concrètes répondant aux besoins des parisiens habitant ces quartiers, en matière d'éducation, d'accès aux droits et à l'emploi et de renforcement du lien social notamment.

En parallèle, la Ville a souhaité proposer aux associations qui mènent des actions structurantes et pérennes dans les quartiers populaires des conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO). Nombre d'entre-elles sont également présentées aujourd'hui à notre Conseil au sein d'une délibération dédiée, permettant de sécuriser ainsi leurs projets et de s'inscrire dans la durée.

La programmation proposée pour le 13^{ème} arrondissement est une réponse aux besoins des populations tenant compte de l'engagement des associations et de l'ancrage local des projets dans les quartiers concernés.

Au sein de ces quartiers prioritaires et populaires, l'isolement des populations les plus précaires vis-à-vis des services publics et structures collectives, ainsi que des situations de cohésion familiale difficiles, sont des constats partagés par les partenaires. Ces situations peuvent être plus facilement palliées par davantage d'activités partagées entre voisin.e.s, habitant.e.s, les parents, leurs enfants.

Aussi, les projets présentés en 1^{ère} enveloppe de l'appel à projet Politique de la ville visent à soutenir des initiatives de proximité favorisant à la fois la création de lien social et de relations de proximité (Moi et Mes Enfants, Origines), le renforcement du lien parents/enfants notamment dans le cadre des apprentissages scolaires et du quotidien (ARBP, Culture et Bibliothèques Pour Tous) et le soutien à la prise de parole des femmes du quartier Chevaleret (Compagnie Corossol).

Associations	Projets	Subvention proposée
Culture et bibliothèques pour tous	Education et parentalité, accompagnement des parents pour les lectures de leurs enfants : animations de lectures parents/enfants dans le quartier Kellermann avec échanges et conseils dans le choix des livres en fonction des besoins de l'enfant	1 500€
Moi et Mes Enfants	Comme un dimanche : offrir aux habitants du quartier Nationale Clisson, et plus particulièrement aux familles monoparentales, des moments de répit, de convivialité, d'échanges et des activités variées. Permettre ainsi de consolider les liens familiaux et sortir de l'isolement	3 000 €
Compagnie Corossol	Parole de femmes : Ateliers théâtre et représentation d'une pièce avec les femmes du quartier Chevaleret qui auront nourri le récit par la retranscription de leur témoignage de vie	2 000 €
ARBP	Passerelle Citoyenne : outre les traditionnelles actions de médiation pour l'accès aux droits ou factrices de lien social et de convivialité locale, ce projet comprend un accompagnement des familles et de mise en relation de celles-ci avec les différentes structures et différents projets qui répondent aux besoins qui se seront révélés autour de la Ludomouv', ludothèque hors-les-murs animée par l'association : besoins éducatifs, socio-culturels, d'apprentissage linguistique, d'accès aux droits, de médiation familiale, etc.	3 000 €
Origines	Les enfants au centre de leurs loisirs et apprentissages : Permettre aux enfants âgés de 6 à 14 ans résidant en grande proximité du Repère'O de bénéficier d'un lieu ouvert où ils pourront avoir accès à des activités proposées par différentes associations hors des temps scolaires.	8 000 €

Total	17 500 €
--------------	-----------------

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer

La Maire de Paris

DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

2024 DDCT 6 - Appel à projets Politique de la Ville - Subventions de fonctionnement (17 500 euros) à 5 associations pour le financement de 5 projets dans les quartiers populaires du 13^e arrondissement (1ère enveloppe)

Mme Melody TONOLLI, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son Article L2511-14,

Vu le contrat de Ville voté le 16 mars 2015, et prorogé jusqu'en 2023,

Vu le décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains est venu fixer la liste des nouveaux quartiers prioritaires de la Ville de Paris à compter du 1er janvier 2024,

Vu le projet de délibération en date du , par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation les modalités d'attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à différentes associations œuvrant pour la Politique de la Ville.

Vu l'avis du Conseil du 13^{ème} arrondissement de Paris en date du

Sur le rapport présenté par Madame Melody TONOLLI au nom de la 5^{ème} Commission ;

Délibère,

Article 1 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association ARBP - ASSOCIATION RUNGIS BRILLAT PEUPLIERS (6381) pour son action : « Passerelle Citoyenne » (2024_02189).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 2000 euros est attribué à l'association COMPAGNIE COROSSOL (136981) pour son action « Paroles de femmes en pied d'immeuble » (2024_01917)

Article 3 : Une subvention d'un montant de 1500 euros est attribuée à l'association CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS (19714) pour

son action « Valorisation de la lecture favorisant la réussite scolaire et éducative à la bibliothèque Charléty » (2024_00882)

Article 4 : Une subvention d'un montant de 3000 euros est attribuée à l'association MOI ET MES ENFANTS (190018) pour son action « Comme un Dimanche » (2024_01372)

Article 5 : Une subvention d'un montant de 8000 euros est attribuée à l'association ORIGINES (19769) pour son action « Les enfants au centre de leurs loisirs et apprentissages » (2024_02014)

Article 6 : Les dépenses correspondantes aux projets s'élèvent au total à 17 500 euros et seront imputées aux budgets de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2024, sous réserve de la décision de financement.